

Durée de Vie Résiduelle des structures et des équipements



VOS ATTENTES

“80 - 90% des défaillances de structures en service sont dues à la fatigue”

Vous êtes exploitant d'équipements et/ou de structures qui ont atteint leur durée de vie de conception, et vous vous demandez si vous pouvez continuer à les utiliser tels quels et sans danger ?

Si oui, pour combien de temps et dans quelles conditions ?

Le Cetim vous apporte sa méthodologie et ses expertises combinées pour répondre à vos interrogations.

NOS SOLUTIONS

Le Cetim vous propose un accompagnement sur mesure à partir d'une méthodologie éprouvée, basée sur les six étapes ci-dessous :

- Evaluation préliminaire
- Estimation des chargements (option)
- Evaluation spéciale (calculs complets et inspection détaillée)
- Investigations locales complémentaires (option)
- Evaluation de la Durée de Vie Résiduelle (DVR)
- Recommandations sur l'extension ou non de la durée d'exploitation et les conditions requises

VOS BÉNÉFICES

Le Cetim vous garantit :

- Plus de 50 ans d'expertise en matériaux, fatigue, calculs et simulation mais aussi en analyse des modes de défaillance (corrosion, ...)
- Des experts reconnus en monitoring, CND, Ilot et analyse des données
- La valeur ajoutée d'une expérience multi-sectorielle et indépendante
- Une méthodologie éprouvée, en constante évolution, qui est en conformité avec les réglementations et normes en vigueur



Service Question Réponse

Tél. : +33 (0)970 821 680

sqr@cetim.fr

www.cetim.fr

